

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : Clos Babuty, 27 avenue Jean Jaurès
74100 AMBILLY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL

OBJET :

Séance du 14 décembre 2017

CITE DES METIERS
DU GRAND
GENEVE :
APPROBATION DE
LA FICHE PROJET
INTERREG V

N° CS2017-75

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 43
Nombre de délégués
Présents : 22
Pouvoirs : 2

L'an deux mil dix-sept, le quatorze décembre à vingt heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni à Archamps à la Communauté de communes du Genevois sous la présidence de Monsieur Jean DENAIS, Président,

Convocation du : 7 décembre 2017

Secrétaire de séance : Claude MANILLIER

Membres présents : 22

• Délégués titulaires :

M. Antoine BLOUIN – M. Michel BOUCHER – M. Gabriel DOUBLET – M. Christian DUPESSEY – M. Denis MAIRE – M. Hubert BERTRAND – M. Daniel RAPHOZ – M. Vincent SCATTOLIN – M. Jean DENAIS – M. Pierre FILLON – M. Claude MANILLIER – M. Jean NEURY – M. Christian PERRIOT – M. Claude BARBIER – M. Pierre-Jean CRASTES – M. Stéphane VALLI – M. Gilbert ALLARD – M. Marin GAILLARD – M. Jean-François CICLET

• Délégués suppléants :

M. Christian AEBISCHER, suppléant de M. Guillaume MATHELIER – M. Denis LINGLIN, suppléant de M. Patrice DUNAND – Mme Rose-Marie GERMAIN, suppléante de M. Patrick PERREARD

• Délégués représentés :

M. Etienne BLANC donne pouvoir à M. Vincent SCATTOLIN – M. Jean-Pierre MERMIN donne pouvoir à M. Stéphane VALLI

• Délégués excusés :

M. Bernard BOCCARD – M. Guillaume MATHELIER – Mme Muriel BENIER – M. Etienne BLANC – M. Christophe BOUVIER – Mme Aurélie CHARILLON – M. Patrice DUNAND – Mme Judith HEBERT – Mme Astrid BAUD-ROCHE – M. Dominique BONAZZI – M. Jean-Yves MORACCHINI – M. Jean-Pierre MERMIN –

CITE DES METIERS DU GRAND GENEVE : APPROBATION DE LA FICHE PROJET INTERREG V

La Cité des Métiers du Grand Genève, issue d'une collaboration franco-suisse dans le domaine de la promotion des métiers et de la formation initiale et continue, a pour mission d'assurer une bonne adéquation entre offre de main d'œuvre qualifiée et demande d'emplois sur le bassin d'emplois du Grand Genève.

La démarche Cité des Métiers fait l'objet d'un label national et international développé par la Cité des sciences à Paris, qui vise à créer un réseau et un service intégré auprès des entreprises et des habitants pour l'orientation, la formation, la création d'entreprises. La Cité des Métiers du Grand Genève poursuit l'objectif de coordonner les actions menées sur le territoire par les professionnels de l'emploi-formation et de proposer aux habitants du territoire une offre lisible, coordonnée et répondant aux besoins spécifiques du terrain. Il s'agit d'informer au mieux sur les compétences de demain au regard des domaines d'excellence développés sur le Genevois français et le Grand Genève.

Le réseau est bâti autour de la Cité des Métiers de Genève, de Centre associés et de points relais répartis sur le périmètre du Grand Genève. Le Genevois français compte actuellement 3 centres associés sur les périmètres d'Annemasse agglomération, de Faucigny-Glières et du Pays Bellegardien, et 5 points relais sur les périmètres d'Annemasse agglomération, du Genevois, du Pays Bellegardien, du Pays de Gex et du Pays Rochois.

Des réflexions sont en cours sur la poursuite du déploiement du réseau sur les différents territoires du Genevois français. Au-delà du déploiement de ce réseau « physique », le service doit mieux répondre aux besoins des publics et s'adapter aux nouveaux usages, notamment numériques. Certains outils existants, tel le site internet, ont été créés il y a bientôt une dizaine d'années et exigent une refonte.

Aussi, les organismes partenaires du réseau Cité des Métiers, en partenariat avec la Région Auvergne Rhône Alpes et le Pôle métropolitain du Genevois français proposent un programme ambitieux de développement de l'offre de la Cité des Métiers, portant sur plusieurs axes :

- le déploiement de nouveaux services digitalisés en adéquation avec les usages (exemple : application smartphone) ;
- le renouvellement des outils de communication existants (ex : actualisation du site <http://www.cite-metiers-grand-geneve.fr/>) ;
- la création de nouveaux lieux d'information et de nouveaux supports pour augmenter l'accessibilité sur l'ensemble du territoire (déploiement territorial) ;
- la co-construction d'actions partenariales avec les acteurs économiques pour répondre à l'enjeu de mutation des compétences sur le marché du travail autour des domaines d'excellence du territoire (ex : habitat durable avec le lien entre promotion des métiers, la formation et le service aux professionnels Régénéro).

Afin de pouvoir coordonner ce programme d'actions ambitieux, il est proposé l'élaboration d'une opération Interreg V pour la période 2018-2020. Le Pôle métropolitain endosserait le rôle de chef de file pour la partie française. Le chef de file confirmé pour la partie suisse est l'Office Cantonal Pour l'Orientation, la Formation Professionnelle et Continue de la République et Canton de Genève.

La Région Auvergne Rhône-Alpes, Direction Régionale de la Formation et de l'Apprentissage, est également pressentie : sa participation financière sera précisée ultérieurement (valorisation d'une partie du temps de travail d'un agent).

Le montant total prévisionnel de l'opération est de 520 400,42 € sur 3 ans, dont un montant total prévisionnel de 412 373 € pour la partie française, subventionnable à hauteur de 75% par le dispositif INTERREG. Le budget final sera précisé d'ici le 12 janvier 2018 à l'occasion du dépôt du dossier Interreg complet auprès du secrétariat conjoint Interreg Région Bourgogne-Franche Comté (le Comité syndical du Pôle métropolitain sera invité à valider le plan de financement définitif lors d'une prochaine séance du Comité syndical du Pôle métropolitain).

Cette opération Interreg permet notamment de valoriser financièrement le marché public de prestation de services relatifs à la Cité des Métiers du Grand Genève passé en groupement de commandes avec Annemasse Agglomération pour, d'une part, l'animation du Centre associé d'Annemasse (maîtrise d'ouvrage Annemasse Agglomération) et, d'autre part, la coordination à

l'échelle du Genevois français (maîtrise d'ouvrage du Pôle métropolitain, le montant du marché du Pôle métropolitain valorisé est de 76'566 € TTC pour 2018).

Calendrier de lancement de l'opération INTERREG

Afin d'identifier la faisabilité technique et financière du projet, le calendrier prévisionnel suivant a été validé en Bureau du 10 novembre 2017:

- 14 février 2017 : Comité de Pilotage (COPIL) des centres associés (F) en présence des élus d'Annemasse Agglomération, de la CC Faucigny-Glières, de la CC du Pays Bellegardien, de la CC du Pays Rochois, de la CC du Pays de Gex, de la CC du Genevois (autorisation de démarrer les comités techniques préparatoires)
- Mars à novembre 2017 : cotech Centres associés (F) – préparation projet
- 10 novembre 2017 : Bureau du Pôle métropolitain : méthode de travail en vue du dépôt de l'opération Interreg V pour le développement de la Cité des Métiers sur le Grand Genève
- 16 novembre 2017 : COPIL des centres associés (F) en présence des élus d'Annemasse Agglomération, de la CC Faucigny-Glières, de la CC du Pays Bellegardien, de la CC du Pays Rochois, de la CC du Pays de Gex, de la CC du Genevois (bilan de l'année 2017 et perspectives 2018-2020)
- 17 novembre 2017 : conférence Economie-Emploi-Formation : analyse des propositions du COPIL et préparation de l'examen du dossier en Bureau et Comité syndical
- 23 novembre 2017 : dépôt de la fiche pré-projet
- 14 décembre 2017 : Comité syndical du Pôle métropolitain : délibération d'adoption du projet
- 12 janvier 2018 : dépôt dossier Interreg complet auprès du secrétariat conjoint Interreg Région Bourgogne-Franche Comté
- 07 juin 2018 : comité programmation Interreg

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** la participation du Pôle métropolitain du Genevois français en tant que chef de file au projet Interreg V « Cité des Métiers du Grand Genève », d'un budget total de 412 373 € répartis sur 3 exercices budgétaires (2018-2020) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à solliciter, auprès des autorités INTERREG France-Suisse, une participation financière de l'Union européenne de 309 279.75 € pour le compte des partenaires français, dont 309 279.75 € pour le compte du Pôle métropolitain, correspondant à un taux de 75 % du montant de dépenses subventionnables au titre du FEDER ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président du Pôle métropolitain du Genevois français à signer l'ensemble des documents relatifs au dépôt du dossier complet de cette opération Interreg auprès du secrétariat conjoint.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le

21 DEC. 2017

Publié ou notifié le

21 DEC. 2017

Le Président,
Jean DENAIS



Envoyé en préfecture le 22/12/2017

Reçu en préfecture le 22/12/2017

Affiché le

The logo for 'SLOW' is displayed in a stylized, blue, italicized font.

ID : 074-200075372-20171214-CS2017_75-DE